

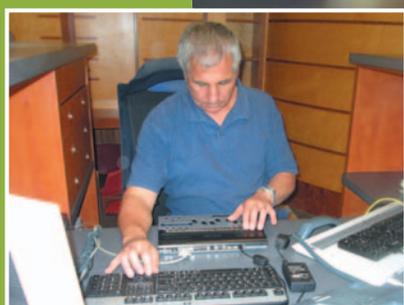
Les Yeux de son Maître



n°115

TRIMESTRIEL
Novembre 2017

La recherche au service du chien guide



LE CHIEN GUIDE
EST
REMIS
GRATUITEMENT

AFFILIATED TO THE



FFAC - Affiliée à la
Fédération Internationale

REVUE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE-DÉCRET DU 26 AOÛT 1981

ÉDITORIAL

Paul CHARLES, *Président de la FFAC*⁽¹⁾ 2

DOSSIER

La sélection des chiots : les travaux du CESECAH 3

ANTHONY MORIN, *Responsable Technique du CESECAH*⁽²⁾

La locomotion : « Accompagner la personne déficiente visuelle à rester maître de son déplacement » 4-5

Rémi AUDREN, *vice-président de l'AILDV*⁽³⁾,
Instructeur de locomotion à l'École de chiens guides d'Angers

Un modèle de harnais ergonomique 6

Michel ROSSETTI, *Maître de chien guide, Responsable de la Commission Technique de la FFAC*

Quand nos élèves chiens guides deviennent médiateurs 7

Caroline SCHMITT, *Présidente de l'Association des Chiens Médiateurs et d'Utilité de l'Est*

L'accessibilité numérique pour tous 8-9

Denis TOUQUET, *Chargé de communication des Centres Paul Corteville*

Tom Pouce, une formidable innovation technologique 10

Virginie MARTINEAU, *Chargée de communication de l'Association de l'Ouest*

LE MOT DE L'EXPERT

La vision artificielle : Problématique et espoir 11

Gérard DUPEYRON, *Ophthalmologiste et Médecin chef de l'ARAMAV*⁽⁴⁾ de Nîmes

HANDICAP

Fédération APAJH* : pour une accessibilité universelle ! 12

Nolwenn JAMONT, *Directrice de la communication de l'APAJH*⁽⁵⁾

ACTUALITÉS

Un nouveau site internet plus moderne et accessible 13

Yolande DE SOUSA, *Chargée de communication de la FFAC*

LE MOT DES LECTEURS 14

FÉDÉRATION 15

ÉDITO



Paul CHARLES,
Président de la
Fédération Française
des Associations
de Chiens guides
d'aveugles (FFAC)

LE CHIEN GUIDE ET LA RECHERCHE... DE FONDS !

Lisez ce numéro de *Les Yeux de son Maître* consacré au chien guide et à la recherche. Il montre que l'ensemble de notre Mouvement est en permanence en quête d'une amélioration de ses connaissances pour mieux réaliser sa mission en faveur des personnes déficientes visuelles. Aux niveaux régional, national et international, nous sommes en veille. Nous cherchons les innovations, progrès et perfectionnements qui nous permettront de remettre les meilleurs chiens guides possibles à celles et ceux qui en ont besoin parce qu'ils ne voient pas.

Mais n'oublions jamais que notre organisation agit grâce à la générosité. Sans cesse, nous devons également faire de la recherche de fonds. Il nous faut tout mettre en œuvre pour mériter le soutien dont nous bénéficions déjà de votre part, et convier davantage de femmes et d'hommes à rejoindre la cause que nous défendons.

Merci de votre soutien

C'est pourquoi, il y a un peu plus d'un mois, les succès de notre 6^{ème} Semaine nationale du chien guide et de la Journée portes ouvertes des Écoles fédérées (lire page 13) sont très importants. Page 14, dans notre rubrique Le mot des lecteurs, une donatrice nous écrit : « Que l'année 2018 vous soit propice et que les dons vous permettent d'accroître et de renforcer vos activités ». Merci, chère Madame. Nous partageons de tout cœur votre souhait. Car le fait est que nous avons le plus grand besoin de ressources financières à long terme. Comme le rappelle la page 15, la Fédération rassemble 12 Associations et 18 centres d'élevage et d'éducation. Une nouvelle École est en voie d'adhésion. À Cernay en Alsace et à Mérignac près de Bordeaux, les premières pierres de deux chantiers viennent d'être posées pour construire de nouveaux centres d'éducation. Ceci nécessite de considérables investissements. Simultanément, nous avons aussi besoin de financements à court terme pour bien terminer 2017 et offrir dès cette année encore plus de chiens guides aux personnes non-voyantes et malvoyantes.

Chaque geste compte. Merci de votre soutien. Très chaleureusement,

Paul CHARLES



⁽¹⁾ FFAC : Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles.

⁽²⁾ CESECAH : Centre d'Étude, de Sélection et d'Élevage de Chiens guides pour Aveugles et autres Handicapés.

⁽³⁾ AILDV : Association des Instructeurs de Locomotion pour personnes Déficiences Visuelles.

⁽⁴⁾ ARAMAV : Association de Réinsertion Aveugles et MalVoyants.

⁽⁵⁾ APAJH : Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés.

Pour tout renseignement sur un article de la revue, adressez-vous au secrétariat de la FFAC au 01 44 64 89 89.

Toute reproduction totale ou partielle d'un article ou d'une illustration doit être soumise à l'approbation préalable de la Direction de la Rédaction (même numéro que ci-dessus).

FFAC - Siège : 71, rue de Bagnolet - 75020 Paris - Tél. : 01 44 64 89 89 - Président : Paul CHARLES - Date de parution : Novembre 2017 - Directeur de la publication : Paul CHARLES • Maquette : GRAND M-108, Boulevard de Ménilmontant - 75020 Paris • Imprimerie ICI-Topgraphic - ZI - Bd de la Romanerie - 49124 St-Barthélemy-d'Anjou - Tél. : 02 41 60 06 06 • Comité de rédaction : S. BOIRON - S. BOUTEMY - S. CASTILLO - A.S. CALLENS - S. COURMONT - Y. DE SOUSA - L. GARIGNON - D. GIRARD - S. GONAND - V. MARTINEAU - M. PASSERI - B. RAMELET - D. TOUQUET - V. VALENTIN - A. VIOT. N° CPPAP : 1219H85774 - ISSN 0997-9700 - Tirage : 65000 exemplaires.



La sélection des chiots : les travaux du CESECAH*



Aujourd'hui trois centres d'élevage donnent naissance aux futurs chiens guides d'aveugles en France et constituent le réseau des élevages. Le CESECAH à Lezoux (63), la Maison du Chiot à Angers (49) et le Centre Jacques Bouniol à Buc (78). Ils ont été créés pour répondre en qualité et en quantité aux attentes des Écoles de chiens guides en leur évitant de devoir recourir à l'achat de chiots extérieurs. En effet, ceux-ci sont souvent sélectionnés pour des activités spécifiques (compagnie, exposition, chasse) qui peuvent parfois s'avérer incompatibles avec le travail de guidage.

Travailler avec le profil génétique des chiens permet d'améliorer les qualités des reproducteurs. L'objectif est de tendre vers une sélection optimale permettant la réduction des pathologies sanitaires (dysplasies des hanches et des coudes, tares oculaires et maladies génétiques) et comportementales. Un indicateur privilégié pour cela est le taux de réussite des chiots remis aux Écoles.

Le travail de sélection comportementale s'effectue à l'aide d'une grille de sélection (BCL) de 43 items et de tests mis au point par la Fédération Internationale. Ainsi tous les pays qui l'utilisent peuvent communiquer sur une base de données commune, échanger des reproducteurs et des semences pour améliorer les lignées.



► Une portée au CESECAH

Les résultats de ces travaux sont excellents sur le plan sanitaire. Les Écoles fédérées adhèrent au projet. Leurs retours sont essentiels pour alimenter nos bases de données et garantir la précision de notre production. La qualité des chiens produits en France est reconnue à l'étranger, ce qui facilite aujourd'hui nos échanges.

La sélection évolue et aborde la recherche comportementale. Ainsi de nombreux points comme les différentes peurs, mais aussi la sensibilité au port du harnais et les attirances seront travaillées afin d'être réduites génétiquement. Bien d'autres seront prises en compte pour une amélioration génétique, même si le rôle de l'éducateur reste capital. ■



► La pesée des chiots

Le CESECAH collabore étroitement avec les centres d'élevages japonais, irlandais, américains, canadiens, néo-zélandais et de très nombreux européens. Ces échanges internationaux se sont développés à la suite du séminaire de 2014 de la Fédération Internationale, grâce à l'aide technique de nos collègues étrangers.



► Éveil et câlins dès le plus jeune âge

* CESECAH : Centre d'Étude, de Sélection et d'Élevage de Chiens guides pour Aveugles et autres Handicapés



► Apprentissage des techniques de traversées

La locomotion : *Accompagner la personne déficiente visuelle à rester maître de son déplacement*

Pourquoi trouve-t-on des instructeurs de locomotion dans les Écoles de chiens guides ?

L'objectif principal de la locomotion est d'aider la personne déficiente visuelle à acquérir, maintenir ou améliorer son autonomie de déplacement dans les meilleures conditions de sécurité et de confort possible. Il ne s'agit pas juste de savoir utiliser une canne blanche, ou d'apprendre un trajet par cœur, mais plutôt d'acquérir les moyens de gérer son déplacement en permanence dans tous types d'environnements, sans se perdre, de savoir gérer les imprévus, les travaux, de trouver seul des solutions ou des raccourcis, de se rendre compte lorsque l'on fait une erreur et de savoir la corriger, etc. Pour cela, l'instructeur travaille avec la personne sur le développement de ses possibilités sensorielles (s'orienter en écoutant les véhicules, analyser son environnement, utiliser son potentiel visuel restant), mais aussi sur le développement de sa représentation mentale

dans l'espace, en utilisant des plans en relief par exemple. L'instructeur de locomotion enseigne également de nombreuses techniques, notamment toutes celles qui permettent de traverser en sécurité les différents carrefours que peut rencontrer une personne déficiente visuelle. ►►►



► Lors des Journées Annuelles 2017 de l'AILDV



L'apprentissage de la locomotion concerne tous les lieux et tous les trajets : la rue avec ses trottoirs bien sûr, mais aussi l'utilisation des transports en commun, les grandes places vides, les supermarchés, les universités, les maisons de retraite...

Au sein d'une École de chiens guides, l'instructeur de locomotion a plusieurs fonctions. Tout d'abord, il évalue les capacités de déplacements des personnes qui demandent un chien guide. Si le chien guide est un formidable compagnon, c'est la personne déficiente visuelle qui doit gérer son trajet et savoir où elle veut aller, pour pouvoir donner les bonnes consignes au chien. Si besoin, l'instructeur peut réorienter vers des structures rééducatives. Enfin, l'instructeur assure la « transition » de la canne blanche vers le chien guide, car les repères et l'orientation dans l'espace sont très différents lorsqu'on se déplace avec un chien.

Ensuite, l'instructeur peut intervenir à tout moment pour aider l'équipe maître-chien guide : pour apprendre à se déplacer dans de nouveaux lieux, en cas de déménagement, suite à des travaux, ou simplement pour préparer la mise à la retraite du chien guide et donc réapprendre à se déplacer avec une canne blanche, en attendant un nouveau chien guide. ■



► Travail de représentation mentale spatiale avec une planche aimantée



► Savoir gérer les imprévus sans se mettre en danger

* AILDV : Association des Instructeurs de Locomotion pour personnes Déficientes Visuelles



Qu'est-ce que l'AILDV et quelles sont les recherches menées ?

L'AILDV, créée en 1978, regroupe une centaine d'adhérents sur 230 instructeurs de locomotion en activité en France. Sa fonction est de représenter la profession au niveau national et international. Elle soutient ses adhérents très souvent appelés à exercer seuls dans leurs structures et permet de créer du lien professionnel. Elle propose aussi des formations continues et un congrès annuel, afin d'aider ses adhérents à maintenir l'aspect qualitatif de leur travail, en se tenant informés des évolutions médicales et des progrès technologiques. Le congrès 2017 était consacré aux innovations, à la recherche et aux nouvelles technologies. En 2018, il évoquera les progrès et les spécificités du suivi des personnes sourdes et aveugles.

L'AILDV a aussi un rôle consultatif et peut être sollicitée par l'administration, mais également des chercheurs, des organismes de santé, etc. en tant qu'expert des déplacements et de la déficience visuelle. Par exemple, elle peut participer à l'élaboration des normes d'accessibilité de la voirie, aider à rendre accessible un bâtiment, ou être consultée lors du développement de nouvelles technologies, comme les systèmes de guidage sonore, les plans en 3D... Pour maintenir ses connaissances, l'AILDV assure une veille des avancées techniques et médicales, comme récemment les progrès fait sur les implants rétiniens, qui impliqueront dans le futur de savoir travailler avec les personnes implantées, pour les accompagner à utiliser leurs nouvelles perceptions visuelles pour se déplacer.

L'AILDV a également un projet de recherche en cours de développement, qui concerne un outil spécifique au travail des instructeurs de locomotion : « l'Évaluation du Champ Visuel au Sol », qui permet d'évaluer le potentiel visuel restant d'une personne déficiente visuelle dans l'espace et en situation de déplacement. Elle peut ainsi mieux comprendre ses capacités et leur utilisation optimale en marchant. Pour l'instructeur, cela permet également de déterminer plus précisément les besoins en termes de réadaptation, notamment pour préconiser l'utilisation d'une canne blanche ou d'un chien guide. ■

Un modèle de harnais ergonomique



► En 1922



► En 1926

Au-delà des liens affectifs, il est indispensable pour le guidage d'avoir un lien physique qui relie le maître et son chien. On voit ainsi dans les gravures anciennes que le maître tient d'une main son chien par une corde et de l'autre un bâton pour se guider.

Depuis la création des premières écoles de chiens guides dans le monde, au début du vingtième siècle, un nouveau moyen est apparu. Il est resté pratiquement inchangé dans sa conception sous des formes différentes : le harnais. Celui-ci permet au maître de ressentir les mouvements du chien et permet également au public d'identifier le rôle du chien.

Quels que soient les matériaux et la forme employés, le harnais se compose toujours d'une partie rigide tenue par le maître, le « guidon »

ou « étrier », fixée sur une partie plus souple, le « body », reposant sur le dos du chien. Sur cette base, forte de leurs expériences, les écoles françaises ont développé au fil de leur histoire des modèles spécifiques.

Dans le cadre de la Commission Technique de la FFAC, une étude sur l'ergonomie du harnais est née. Les points testés sont le confort du chien (harnais légers correspondant à sa physiologie pour un confort optimal) et la praticité pour le maître garantissant un meilleur ressenti des mouvements du chien.

Dans un premier temps, un groupe de travail, composé d'éducateurs ayant réalisé des recherches sur ce sujet et de maîtres de chiens guides, a fait un état des lieux et testé les harnais existants. Cette première phase avait pour but de retenir les exemplaires répondant le mieux aux besoins en notant le confort pour le chien, le ressenti du maître, la praticité d'utilisation, du réglage, etc.

Les modèles retenus sont maintenant soumis à une nouvelle évaluation par un plus grand nombre de personnes. Cette phase en cours de réalisation devrait permettre de dégager un consensus pour fixer les critères du « harnais idéal ». C'est un exercice complexe et il est important de se donner du temps et d'associer toutes les parties concernées pour bénéficier au maximum de leurs compétences. ■



► Le harnais permet de sentir les mouvements



► Justine teste le harnais Visio, actuellement à l'essai dans les Écoles fédérées



Quand nos élèves chiens guides deviennent médiateurs



Créée en avril 2005, l'association Chiens Médiateurs et d'Utilité de l'Est met à la disposition d'aidants familiaux ou d'institutions, des chiens qui ont bénéficié d'une éducation spécifique et adaptée.

Il s'agit principalement de Labradors issus de la filière du chien guide et réorientés, car ils ne disposent pas des qualités requises pour devenir chiens guides. Ils ont tant de qualités et de possibilités grâce à l'éducation reçue depuis leur plus jeune âge (leur grand atout étant leur sociabilité) qu'ils ont un formidable potentiel dans la médiation et le lien social.

Les éducateurs veillent à une bonne adéquation entre les attentes des personnes et les compétences des chiens. Ces derniers restent la propriété de l'association et bénéficient d'un suivi régulier. Les éducateurs s'assurent du bien-être du chien, veillent à ce qu'il ne soit pas sollicité en permanence, qu'il ait les temps de repos nécessaires et qu'il prenne plaisir à sa mission.



► Une aide précieuse auprès des enfants...



► ... et une autre pour le personnel soignant.

Pendant leur formation, les chiens vivent en famille d'accueil, avec beaucoup de sorties à la clef pour diversifier les contacts. En parallèle, ils se rendent à l'association où les éducateurs les forment à la relation d'aide.

Nous avons commencé à placer des chiens auprès d'enfants souffrants de Troubles Envahissants du Développement puis auprès de professionnels. Le bilan depuis deux ans est positif. Des demandes relatives à d'autres pathologies sont en cours d'étude.

Association des Chiens Médiateurs et d'Utilité de l'Est : www.chiensmediateurs.fr ■



Créée en 2015, CANIDEA est la première organisation à réunir sur le thème des chiens de médiation des associations aux activités diverses, notamment d'assistance, d'alerte et d'accompagnement social. Les 8 associations membres de CANIDEA ont comme point commun ces chiens : elles les élèvent, les éduquent, les remettent à des bénéficiaires ou travaillent avec ces chiens. Différents types de handicap ou de maladie

peuvent bénéficier de l'assistance ou de la médiation animale : déficience auditive, mobilité réduite, maladies invalidantes telles que l'épilepsie, le diabète ou encore certaines catégories du trouble envahissant du développement (autisme etc.). En collaboration avec les écoles de chiens guides, CANIDEA facilite la réorientation des chiens qui ne deviennent pas chiens guides vers ses membres qui éduquent à d'autres spécialités. Pour l'élaboration de ses protocoles d'activités, elle s'appuie sur les travaux d'un conseil scientifique et technique, constitué pour partie de chercheurs dans différentes disciplines. Plus d'informations sur www.canidea.fr



L'accessibilité numérique pour tous

Benjamin LEFEBVRE est formateur en informatique. Son entreprise, Formation Bureautique Adaptée propose des formations informatiques pour les personnes déficientes visuelles souhaitant s'enquérir des nouvelles technologies permettant de devenir autonome derrière un ordinateur ou sur un smartphone. Lui-même non-voyant et utilisateur de chien guide, il a accepté de répondre à nos questions sur ce qui paraît être la base de l'apprentissage pour devenir autonome en informatique : les lecteurs d'écran et les synthèses vocales.



► Au travail, Benjamin et son partenaire à quatre pattes

Benjamin, en tant qu'expert, pouvez-vous nous expliquer brièvement les solutions qui existent pour naviguer sur un ordinateur lorsqu'on est une personne déficiente visuelle ?

Avant d'entamer le travail d'apprentissage des logiciels tels que Word, Excel ou encore la navigation sur Internet et les réseaux sociaux, il faut parvenir à manipuler l'ordinateur, à passer d'un menu à un autre, etc.

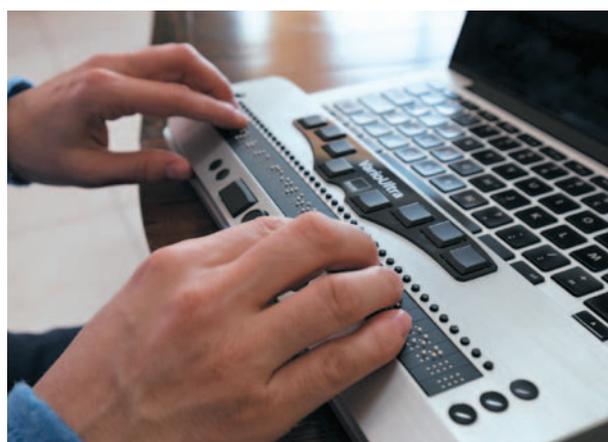
Il faut ainsi dans un premier temps apprendre à utiliser les lecteurs d'écran. Il s'agit de logiciels d'assistance technique qui vont lire et retranscrire ce que l'écran affiche. Parmi les lecteurs d'écran (aussi appelés revue d'écran) gratuits, NVDA peut être téléchargé directement depuis Internet. Le logiciel JAWS utilisé par bon nombre de non-voyants est quant à lui payant. On peut aussi citer VoiceOver qui est l'assistance incluse dans tous les produits Apple.

Et comment ces logiciels retranscrivent-ils les données à la personne déficiente visuelle ?

Il existe deux options. Le logiciel peut retranscrire par l'intermédiaire d'une synthèse vocale. Cette voix artificielle va aussi bien lire le contenu texte que la présentation de menus, l'apparition d'images, etc...

La synthèse vocale est une excellente alternative pour être autonome sur l'outil informatique. Mais elle nécessite un minimum de connaissances car elle repose aussi sur des raccourcis de clavier qu'il faut connaître si on souhaite vraiment exploiter toutes les possibilités.

La deuxième option est l'utilisation d'une plage braille. C'est un dispositif électromécanique qui se branche à l'ordinateur et qui va afficher en temps réel la retranscription en caractères braille sur une tablette tactile. Par un système levier des points braille, l'utilisateur est donc capable de lire le contenu d'un texte. Il est possible d'utiliser ces deux retranscriptions en même temps mais dans la majorité des cas, je dirais que la synthèse vocale est privilégiée. Car, bien évidemment, il faut connaître et maîtriser le braille.



► Une plage braille permet de lire le contenu des pages

Quel est le coût d'un tel matériel ?

C'est là le gros problème que nous rencontrons aujourd'hui. Ce type d'outil a un coût important. Comptez par exemple un peu plus de 1000€ pour une version complète de JAWS ou de 2000€ à 10000€ pour une plage braille. Il est possible de trouver des financements mais tout cela reste très compliqué. ►►►



► En formation



► Benjamin LEFEBVRE devant sa plage tactile

Quelles difficultés peuvent être rencontrées par les utilisateurs ?

Si on a de bonnes connaissances et si on est motivé pour apprendre, on peut très vite être à l'aise et autonome. Mais le problème reste Internet. Beaucoup trop de sites Internet ne sont aujourd'hui pas accessibles pour les personnes

non ou malvoyantes. Les images ne sont par exemple pas suffisamment décrites et donc notre synthèse vocale ne peut pas nous les présenter. Ou encore les sites de vente en ligne utilisent beaucoup d'icônes et de graphismes design qui rendent la navigation difficile. ■



► Sylvie Duchateau et Isba

L'avis de Sylvie DUCHATEAU, maîtresse de chien guide et experte en accessibilité numérique chez Access42

Quel est l'enjeu d'un site accessible et quel est le public concerné ?

L'enjeu principal est de permettre aux personnes handicapées d'accéder à l'information, communiquer et participer à la vie en société, comme tous les autres citoyens.

Toutes les personnes handicapées sont concernées : internautes aveugles, malvoyants, sourds ou malentendants, avec des difficultés motrices, de lecture ou de concentration, mais aussi les personnes âgées dont les capacités diminuent avec l'âge.

Qu'est-ce qui est obligatoire ?

En France, depuis 2005, la loi oblige tous les sites publics à être accessibles en s'aidant d'un référentiel technique, le RGAA*. Celui-ci s'appuie sur des règles internationales. Cette année, la loi République Numérique a introduit pour la première fois des obligations pour les sites privés, tels que les sites de e-commerce.

Les sites actuels sont-ils tous accessibles ?

Malheureusement, on estime qu'environ 90 % des sites en ligne aujourd'hui ne sont pas accessibles ! Par exemple, l'accès aux images et aux éléments sonores, les liens non explicites ou les informations qui clignotent sont des obstacles fréquents. Dans l'idéal et pour minimiser les coûts, il faut prendre en compte l'accessibilité dès la construction du site. Mais, si ce n'est pas le cas, une refonte totale n'est pas nécessaire, quelques aménagements peuvent être suffisants.

* RGAA : Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations



Tom Pouce[®], une formidable innovation technologique

Innovation majeure en matière d'autonomie, le Tom Pouce[®] est un petit boîtier électronique léger, discret et amovible qui se fixe sur une canne blanche, la transformant instantanément en canne électronique.

Ce petit boîtier amovible détecte les obstacles mobiles et immobiles, tout en donnant une notion de distance. À la détection d'un obstacle, il envoie une information à son utilisateur sous forme de vibration.



► La canne blanche électronique

Avec une portée ajustable de 2 à 15 m, il offre une lecture très fine de l'espace qui permet à la personne déficiente visuelle de marcher à sa propre vitesse, de manière fluide, en toute sécurité et en évitant les chocs corporels. Autre innovation importante : il signale aussi les obstacles jusqu'à une hauteur de 2,50 m.

Retour d'expérience :

“ J'apprécie de pouvoir me déplacer dans les endroits connus avec plus d'aisance qu'une canne classique, en anticipant les nombreux obstacles des trottoirs parisiens. La formation m'a permis de maîtriser les multiples possibilités qu'offre cette canne, par exemple pour circuler en milieu dense, sans bousculer personne, ou bien au contraire pour s'y retrouver et conserver une bonne trajectoire dans un espace dégagé. Naturellement, il me serait maintenant bien difficile de me passer de cette aide. ”

Dominique (75)



► Un groupe de bénéficiaires avec deux formatrices à l'École d'Angers



Ce boîtier est fabriqué et distribué par l'entreprise Visioptronic issue de l'économie sociale et solidaire, sous le contrôle de la Fondation Visio, basée à Bouchemaine près d'Angers (49). Autour du chercheur René Farcy, une équipe développe continuellement depuis plus de 20 ans les cannes électroniques les plus performantes sur le plan mondial.

Cet équipement est proposé par un réseau de partenaires (dont certaines Associations de chiens guides fédérées), à toutes les personnes malvoyantes et aveugles motivées à acquérir plus d'autonomie et qui ne peuvent ou ne veulent avoir de chien guide (choix volontaire, problèmes d'allergies aux poils de chien...)

La démarche est identique à celle d'un chien guide d'aveugle. Le boîtier Tom Pouce[®] est remis gratuitement à la personne déficiente visuelle qui en fait la demande, après 15 jours de formation dispensée par des instructeurs spécialisés au sein des structures partenaires (cf carte). ■





La vision artificielle : problématique et espoir

Longtemps considéré comme une réelle utopie, le projet de vision artificielle, qu'il convient d'ailleurs de dénommer plutôt vision prothétique, semble aujourd'hui permettre de fonder de grands espoirs de restauration du phénomène visuel chez le patient aveugle, même si le chemin est encore long vers une réelle vision bionique.



Les difficultés ne résident pas tellement dans la réalisation d'un acte chirurgical puisque les techniques d'implantation sont aujourd'hui tout à fait accessibles grâce aux progrès de la microchirurgie rétinovitréenne.

Par contre, les difficultés de miniaturisation qui limitent encore énormément le degré de précision de l'image transmise à la rétine vont nécessiter la mise au point de techniques en amont et en aval de la stimulation (rééducation et modélisation de l'image).

Ainsi les projets existants sont tous fondés sur la même organisation que l'on retrouvera sur le schéma ci-après.

L'image obtenue n'est aussi, pour l'instant, qu'une addition de flashes lumineux (phosphènes) très imprécis.

C'est sur ces projets que travaille en ce moment l'équipe de recherche en rééducation de l'Institut ARAMAV en collaboration avec les principaux fabricants.

En conclusion, même si pour l'instant les projets actuels ne permettent que de transformer des

aveugles en malvoyants, ces projets de vision prothétique permettent d'espérer d'ici quelques années d'offrir à nos patients des équipements de vision bionique beaucoup plus proches de la vision physiologique.

Mais néanmoins, la restauration d'une vision physiologique restera encore longtemps une utopie et tous ces projets ne permettent pas de s'affranchir des techniques de rééducation et de compensation : canne blanche, chien guide, etc. ■

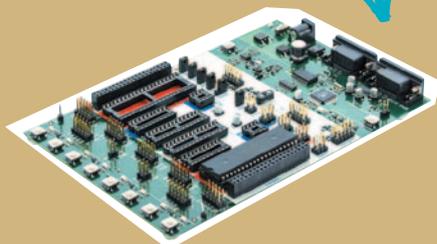


Une maman québécoise, devenue aveugle suite à une maladie héréditaire, a reçu un œil bionique qui lui a été implanté à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont à Montréal. Pour la jeune femme de 42 ans, le plus beau cadeau, c'est qu'elle peut maintenant percevoir les silhouettes de ses quatre enfants, même si elle ne voit pas de détails. Elle n'avait jamais vu le dernier, âgé de deux ans. (d'après le reportage d'Harold Gagné, TVA nouvelles).

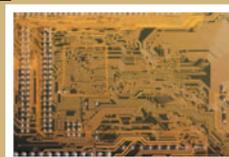
Prothèse visuelle : le principe

Remplacer le maillon défaillant de la chaîne psychosensorielle

Le patient porte une caméra



Un stimulateur excite les neurones à un niveau restant fonctionnel



Ces informations sont codées



Fédération APAJH* : pour une accessibilité universelle !

Créée en 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés), association militante et gestionnaire, est le principal organisme en France à considérer et accompagner tous les types de handicaps : physiques, intellectuels, sensoriels, psychiques, cognitifs, polyhandicaps, troubles de santé invalidants...

La Fédération, qui compte 14 000 collaborateurs, fait avancer la réflexion et l'action pour assurer à chacun un égal accès aux droits. Présente dans 92 départements, en France métropolitaine et Outre-mer, elle accompagne plus de 30 000 personnes en situation de handicap, jeunes comme adultes, dans près de 700 établissements ou services.

Trois principes guident son action : laïcité, solidarité, et citoyenneté.

Il faut résolument changer les choses et aller vers une société inclusive !

En France, l'accessibilité est toujours perçue sous le prisme du handicap moteur.



« Nous associons systématiquement le handicap au fauteuil roulant. Construire des rampes est utile mais insuffisant car le handicap est divers et a des conséquences multiples.

80% des handicaps ne sont pas visibles. Il faut chercher à garantir l'accès pour tous dans tous les domaines de la vie. À la crèche, à l'école, à l'université, en formation dans l'entreprise, dans les loisirs, pour se soigner, pour se déplacer, pour se loger, comme les autres, avec les autres ! » explique Jean-Louis GARCIA, Président de la Fédération APAJH.



L'accessibilité, dans sa conception universelle, n'est ni une utopie, ni une vue de l'esprit, c'est une ambition républicaine.



Faire Société !

Le Pacte Handicap APAJH 2017-2022 accessible tous handicaps :

Dans une démarche d'accessibilité à l'information, la Fédération APAJH propose le site : www.faire-societe.apajh.org
Ce site est développé selon les recommandations techniques pour être consultable par tous, dans les meilleures conditions, quel que soit l'outil de navigation.

* APAJH : Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés.

© F. Stijepovic

L'APAJH vous donne rendez-vous sur :

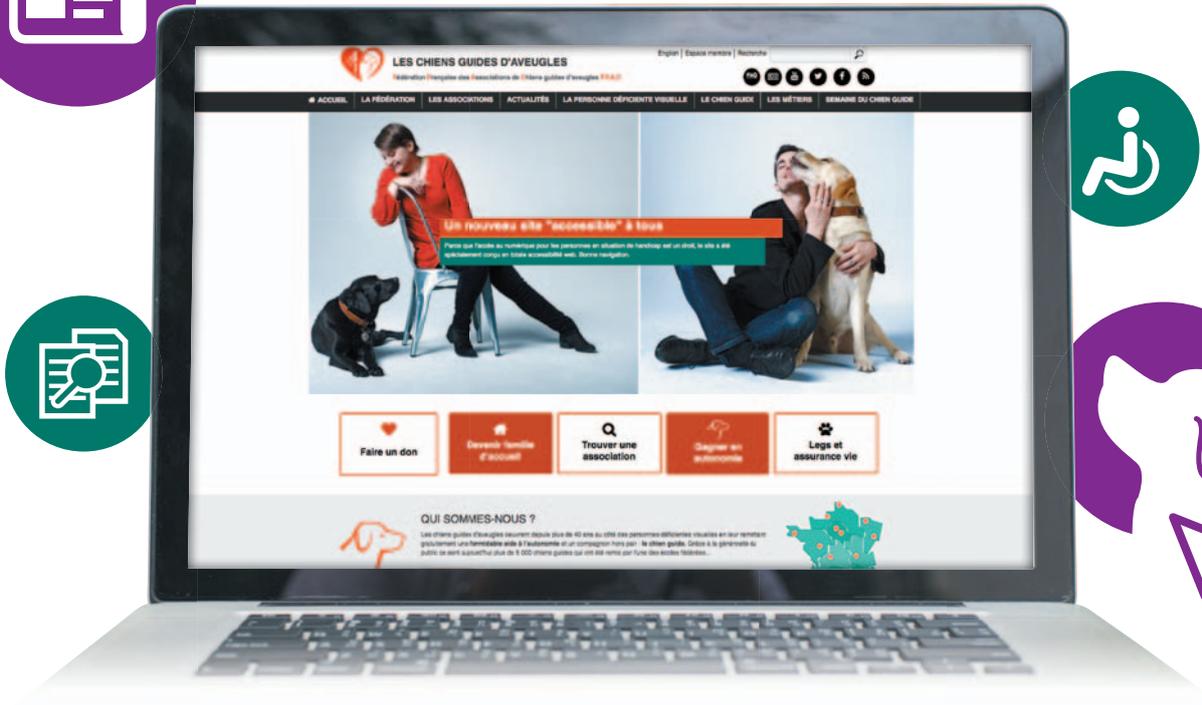


www.apajh.org

www.apajh-formation.org

www.handicap-vacances.org

Nous contacter : federation@apajh.asso.fr



www.chiensguides.fr : un nouveau site internet plus moderne et accessible

Le site de la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles fait peau neuve ! La vitrine du mouvement chien guide se veut désormais plus moderne et ergonomique mais surtout plus accessible. Repensé pour un accès facilité à l'ensemble des informations utiles sur les chiens guides d'aveugles, le nouveau site a fait l'objet d'un audit complet par un cabinet spécialisé. Tout a été prévu pour améliorer la navigation des personnes déficientes visuelles et des autres visiteurs.

Vous y trouverez de nombreux témoignages, des chiffres-clés, des vidéos pour comprendre la chaîne de solidarité autour du chien guide, des formulaires de contact et toutes les informations nécessaires pour nous aider à faire avancer la cause (dons, legs, informations pour devenir famille d'accueil...).

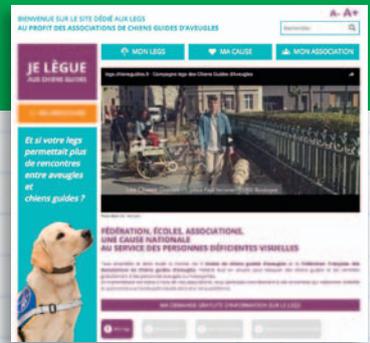
Sont au programme les rubriques suivantes :

- l'actualité de la FFAC ainsi que son histoire et ses missions,
- le mouvement chien guide et les coordonnées de chaque association membre,
- une rubrique dédiée à la personne déficiente visuelle qui donne toutes les informations sur les apports d'un chien guide, les démarches pour l'obtenir et l'accessibilité des chiens guides,

- une rubrique consacrée au chien guide qui explique l'élevage et l'éducation des chiens guides ainsi que le rôle clé des familles d'accueil,
- l'ensemble des métiers existants autour du chien guide et les formations pour y accéder

Nous vous souhaitons une excellente navigation ! ■





Suite à votre dernier message, soyez rassurés, j'ai fait le nécessaire et votre Association figure sur la liste des bénéficiaires de mon contrat d'assurance-vie. Cordialement.

Mme M.

« La réponse de la FFAC :

Chère Madame,

Nous sommes très honorés de la confiance que vous nous faites. Grâce à des personnes généreuses comme vous, nous pouvons assurer la pérennité de notre mission. Il est vrai que de plus en plus de personnes souscrivent des assurances-vie au bénéfice de la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles et nous permettent d'envisager nos projets sereinement.

Depuis plusieurs mois je n'ai pas été en mesure d'apporter mon soutien habituel à votre association et je vous prie de m'en excuser. Aujourd'hui il m'est à nouveau possible de vous envoyer ma contribution annuelle et je m'en réjouis.

Toutes mes félicitations pour vos actions qui permettent d'adoucir la souffrance et la misère du monde. Que l'année 2018 vous soit propice et que les dons vous permettent d'accroître et de renforcer vos activités.

Bonnes fêtes de Noël et heureuse Nouvelle Année pour vous-mêmes, vos familles et vos collaborateurs.

Mme M.

Сoufoui et Bravo pour ce que vous faites. Merci d'envoyer une doc à ma vieille maman qui rêve de vous aider.

Mme L.

« La réponse de la FFAC :

C'est avec plaisir que nous vous adressons une documentation sur les legs et les assurances-vie.

Mme Cohen, notre Responsable des Libéralités, est à votre disposition pour toute question sur ce sujet et en toute confidentialité.

Si, vous aussi, vous souhaitez recevoir sans engagement notre brochure, n'hésitez pas à cocher la case sur nos coupons.

Merci de m'adresser votre brochure d'informations sur les Legs, donations et assurances-vie.



« La réponse de la FFAC :

Merci à vous, Chère Madame, de votre fidélité, à travers les années malgré les difficultés, qui nous permet de remettre davantage de chiens guides aux personnes qui en ont besoin. Merci aussi de vos vœux. Nous vous souhaitons également ainsi qu'à tous nos lecteurs beaucoup de bonheur et de prospérité pour l'année 2018.



78-87

notre Briard "Douch'ky"

► Dessin de son chien par une lectrice





LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles **FFAC**

Fédération



71 rue de Bagnolet - 75020 PARIS • Tél : 01 44 64 89 89
• www.chiensguides.fr • E-mail : federation@chiensguides.fr
C.C.P. La source 33.706.50 R - Association sans but lucratif -
Loi 1901 - Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 26.08.81



Chiens Guides d'Aveugles Centres Paul Corteville

- **École Nord de France**
295 Rue de Lille - BP 60088
59435 RONCQ CEDEX
Tél. : 03 20 68 59 62 - Fax : 03 20 68 59 63
- **École de Normandie**
Ferme du Pin
27310 HONGUEMARE-GUENOUVILLE
Tél. : 02 32 20 74 00
www.chien-guide.org
E-mail : corteville@chien-guide.org



Les Chiens Guides d'Aveugles du Centre-Ouest

- **Centre d'éducation - Grand Limousin**
105 rue du Cavou - Landouge
87100 LIMOGES
Tél. : 05 55 01 42 28
- **Centre d'éducation - Auvergne**
Rue Montsablé - 63190 LEZOUX
Tél. : 04 73 62 65 76
www.limoges.chiensguides.fr
E-mail : limoges@chiensguides.fr



Chiens Guides de l'Est

- **École de Woippy**
10, avenue de Thionville - Parc des Varimonts
57140 WOIPPY
Tél. : 03 87 33 14 36
- **École de Cernay**
20, fg de Colmar - BP 40161
68702 CERNAY CEDEX
Tél. : 03 89 39 81 32
www.chiens-guides-est.org
E-mail : contact@chiens-guides-est.org



Les Chiens Guides d'Aveugles de Provence Côte d'Azur Corse

- Siège social : Espace Fred Farrugia*
15 rue Michelet - 06100 NICE
Tél. : 04 92 07 18 18 - Fax : 04 93 98 30 01
- **Centre d'éducation Pierre Aicard :**
Route de la Revère - 06360 EZE
 - **Centre d'éducation de Lançon-Provence* :**
Quartier de la Coulade - 14 chemin du Devenset
13680 LANÇON-PROVENCE
 - **Centre d'éducation d'Étoile-sur-Rhône* :**
Quartier les Iles du Chez - Route nationale 7
26800 ÉTOILE-SUR-RHÔNE
www.chiensguides.org
E-mail : nice@chiensguides.fr



École de Chiens Guides pour Aveugles et Malvoyants de Paris

- 105 avenue de Saint-Maurice
75012 PARIS
Tél. : 01 43 65 64 67
- **Centre d'élevage et d'éducation Jacques Bouniol**
116 rue Antoine de Saint-Exupéry
BP 50321- 78533 BUC Cedex
Tél. : 01 39 66 84 44
www.chiensguidesparis.fr
E-mail : contact@parischiensguides.fr



Fondation Frédéric Gaillanne

- Mira Europe, 150 chemin de la Tour de Sabran,
Velorgues, 84800 L'ISLE-SUR-LA-SORGUE
Tél. : 04 90 85 11 05
www.fondationfredericgaillanne.org
E-mail : contact@fondationfg.org



Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides d'Aveugles

- 17 rue Vitruve
75020 PARIS
Tél. : 01 43 71 71 07
www.anmcga.chiensguides.fr
E-mail : anmcga@chiensguides.fr



Les Chiens Guides d'Aveugles d'Ile de France

- Lieu-dit Le Poteau - RD 319
77170 COUBERT
Tél. : 01 64 06 73 82 - Fax : 01 64 06 67 42
www.chiens-guides-idf.fr
E-mail : info@chiens-guides-idf.fr



Association de Chiens Guides d'Aveugles de Lyon et du Centre Est

- 162 avenue Edouard Herriot
01600 MISERIEUX
Tél. : 04 74 00 60 11 - Fax : 04 74 00 60 13
www.lyon-chiensguides.fr
E-mail : lyon@chiensguides.fr



Chiens Guides d'Aveugles Grand Sud Ouest

- 44 rue Louis Plana - Les Argoulets
31500 TOULOUSE
Tél. : 05 61 80 68 01
www.chiens-guides-grandsudouest.org
E-mail : contact@cgagso.fr



Centre d'Étude, de Sélection et d'Élevage de Chiens guides pour Aveugles et autres Handicapés ou CESECAH

- Siège* : 71 rue de Bagnolet - 75020 PARIS
Tél. : 01 44 64 89 89 - Fax : 01 44 64 89 80
Centre : Montsablé - 63190 LEZOUX
Tél. : 04 73 73 91 71 - Fax : 04 73 73 91 73
www.cesecah.chiensguides.fr
E-mail : cesecah@chiensguides.fr



Une nouvelle École est actuellement en cours d'affiliation, l'École de Chiens Guides Aliénor Sud-Ouest, ZI du Phare - 11 rue Joseph Cugnot - 33700 MÉRIGNAC. Tél. : 05 56 47 85 15 - www.chiensguides-alienor.com



La FFAC et les Associations fédérées ne font ni démarchage téléphonique ni vente à domicile (calendriers, cartes de parrainage, dons, etc.).

L'UNADEV ne fait pas partie de la FFAC.

* En cours de construction.



© Joëlle DOLLÉ

Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient communiquées, cochez la case ci-après.



La Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) ne vit et n'agit que grâce à la générosité du public, grâce aux dons et legs qu'elle reçoit, GRÂCE À VOUS.

↓ AIDEZ-NOUS ! ↓



LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES
Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles **FFAC**

Bon de Soutien

(À retourner à : FFAC, 71 rue de Bagnolet 75020 Paris)



OUI, pour élever, éduquer et offrir plus de chiens guides aux personnes déficientes visuelles, je fais un don de :

- 25 € 50 € 100 € 200 €
 À ma convenance : €

Veuillez trouver ci-joint mon versement par chèque à l'ordre de la **FFAC**.

→ Je recevrai le **reçu fiscal** qui me permet de réduire mes impôts des **deux tiers** du montant de ce don et permet à la **FFAC d'agir trois fois plus**.

Mes coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

YOSM1711

LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

ET SI VOTRE LEGS PERMETTAIT PLUS DE RENCONTRES ENTRE AVEUGLES ET CHIENS GUIDES ?

Tom et Frenchy, son chien guide.

© Philippe Rocher

Tous ensemble et dans toute la France, les Écoles de chiens guides d'aveugles et notre Fédération mettent tout en œuvre pour éduquer des chiens guides et les remettre gratuitement à des personnes aveugles ou malvoyantes.

En transmettant vos biens à l'une de nos Associations, vous participez concrètement à ces rencontres qui redonnent mobilité et autonomie aux personnes handicapées visuelles dans leur vie quotidienne.

Toutes nos Associations sont exonérées de droits de succession et utilisent donc l'intégralité de votre legs pour leurs missions.

Pour obtenir des renseignements sur le legs, demandez en toute confidentialité notre brochure gratuite avec le coupon ci-dessous ou contactez Kristel COHEN au **01 44 64 89 84** ou par mail à k.cohen@chiensguides.fr.

www.chiensguides.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE ET CONFIDENTIELLE - LEGS - ASSURANCE VIE



LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles

Oui, je souhaite recevoir la brochure d'information sur les legs et les assurances-vie et je retourne ce coupon à : FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES - 71 rue de Bagnole - 75020 PARIS

Mlle Mme M

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] Ville :



YDSM1711